

Photothèque

Conditions d'utilisation et tarifs des photographies

Délibération du Conseil général du 20 décembre 2013

I – Conditions d'utilisation

L'utilisation (pour une reproduction ou une représentation) des photographies du musée du domaine départemental de Sceaux est soumise aux dispositions de la loi modifiée relative au Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992.

UNE SEULE UTILISATION PAR IMAGE

Le bordereau-contrat tient lieu de demande d'exploitation des seules photographies qui y sont référencées et pour la seule utilisation également précisée dans votre demande. Toute utilisation d'une image appartenant au musée du domaine départemental de Sceaux fait l'objet d'une perception de droits de cession, suivant les tarifs arrêtés par voie de délibération du conseil général des Hauts-de-Seine. Toute réutilisation ultérieure, notamment en vue d'édition et toute rétrocession à des tiers sont soumises à une nouvelle et expresse autorisation et au règlement d'une redevance.

Le contretypage et les duplicatas (copie d'une photographie de même polarité obtenue en photographiant une épreuve) sont interdits.

RESPECT DES MENTIONS OBLIGATOIRES ET DU DROIT D'AUTEUR

L'utilisateur s'engage à respecter les mentions obligatoires qui accompagnent les photographies et les images numériques et à les faire figurer précisément quel que soit le mode d'exploitation. Les clichés et les images numériques devront obligatoirement être reproduits avec la mention « *CG92/ Musée du domaine départemental de Sceaux. Photographie [suivi du nom du photographe]* ».

Lorsque l'œuvre photographiée est encore protégée par la loi et n'est pas tombée dans le domaine public (70 ans après le décès de l'artiste), ou en cas de doute, l'utilisateur est invité à consulter les sociétés de droits d'auteur, et en particulier l'ADAGP (Société des auteurs d'arts graphiques et plastiques) :

Le musée ne saurait être tenu responsable du non-respect par l'utilisateur des droits de l'auteur de l'œuvre photographiée, ainsi que de ceux de la personne photographiée et de ceux du propriétaire du bien photographié.

RESPECT DE LA LEGENDE

La légende accompagnant chaque photographie doit être reproduite sans modification. Cette légende figure soit sur la photographie, soit sur la fiche technique de l'œuvre, remise en même temps que la photographie. En cas de recadrage, la mention « détail » est obligatoire.

DUREE DE LA LOCATION

Les diapositives et les ektachromes sont loués, les fichiers numériques sont vendus. La location est effectuée pour une durée maximum de trois mois. Les clichés restent la propriété du musée. Le retour des photographies doit se faire sous emballage cartonné et par envoi recommandé.

DETERIORATIONS ET SANCTIONS

Les photographies louées sont réputées être en bon état lors de leur livraison ; toute contestation sur ce point doit être faite par l'utilisateur dès réception des photographies. En cas de perte ou de détérioration, une indemnité forfaitaire de 91 € TTC par diapositive et de 121 € TTC par ektachrome (couvrant les frais de prise de vue et de laboratoire) sera perçue.

RESPECT DES DELAIS

En cas de restitution hors délai, une indemnité de 15 € TTC par mois supplémentaire sera demandée après envoi d'une lettre de rappel. Au-delà du délai d'un an, l'indemnité de perte s'applique de plein droit.

ENVOI D'UN JUSTIFICATIF

Un justificatif (c'est-à-dire un exemplaire de la publication ou de l'élément sur lequel est reproduit la photographie) doit impérativement être adressé au musée, dans un délai maximum de 1 mois après la représentation ou la parution de la photographie, quel que soit le support utilisé : livre, cassette vidéo, CD-Rom, etc. Cet envoi doit se faire sans qu'il soit besoin de le réclamer. En cas de non respect par l'utilisateur des mentions obligatoires et de l'envoi d'un justificatif dans les délais prévus, une indemnité égale au double du montant des droits facturés sera exigible.

PENALITE POUR UTILISATION ILLICITE D'UN DOCUMENT

En cas d'utilisation illicite d'un document, une pénalité de 200 € sera exigée.

II - Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises. Ils s'entendent par image. Le coût d'utilisation des photographies comprend des frais techniques fixes, liés à la réalisation des images, et une redevance d'utilisation, variable en fonction de cette utilisation. En cas d'utilisation des images, les frais techniques sont annulés. La vente ne porte que sur le support matériel et n'implique en aucune façon la cession des droits d'auteur liés à la photographie.

1°) Frais techniques :

	Prix forfaitaire	
Envoi d'un CD-Rom avec fichier(s) numérique(s) haute résolution 300 dpi au format Jpeg ou Tiff (sortie 2000 x 3000 pixels env.)	10 €	
Envoi de fichier(s) numérique(s) haute résolution 300 dpi au format Jpeg ou Tiff (sortie 2000 x 3000 pixels env.) par messagerie électronique ou serveur FTP	Gratuit	
Envoi d'un fichier numérique Jpeg basse résolution (max. 600 x 800 pixels, 150 dpi) par messagerie électronique	Gratuit	
	Prix forfaitaire par image de 1 à 9 images	Prix forfaitaire par image 10 images et plus
Location d'une diapositive 24 x 36 mm	15 €	7,50 €
Location d'un ektachrome 6 x 6, 6 x 7 ; 4 x 5 inches	30 €	15 €

Les frais techniques incluent les frais de port.

Le musée ne vend pas d'impression de fichiers numériques sur papier photo.

Cas particuliers :

Gratuité pour :

- le public scolaire et universitaire sur justificatif
- les établissements d'éducation

Retards, pertes et détériorations :

Restitution hors délai d'une diapositive ou d'un ektachrome : indemnité de 15 € par mois supplémentaire (tout mois entamé est dû)

Perte ou détérioration d'une diapositive ou d'un ektachrome : 91 € TTC par diapositive ; 121 € TTC par ektachrome

Le musée du domaine départemental de Sceaux ne vend pas d'impression de fichiers numériques sur papier photo.

2°) Redevance d'utilisation :

Les tarifs (toutes taxes comprises) de la redevance d'utilisation pour la diffusion des photographies du musée du domaine départemental de Sceaux sont fixés ainsi :

I - ÉDITION

Réductions	
Travaux universitaires et scientifiques : thèse, mémoire, etc. :	Gratuit
Éditions à compte d'auteur	- 50 %
Éditions scientifiques (publications de thèses, actes de colloques, etc.)	- 50 %
Livres scolaires, dictionnaires, encyclopédies	- 50 %
Réédition ou édition dans une autre langue par le même éditeur	- 50 %
Association à but non lucratif (loi 1901)	- 50 %
Majoration	
Droits mondiaux	+ 100 %

BROCHURES, PLAQUETTES	
Nombre d'images	Redevance d'utilisation par image
1 à 4 images	20 €
5 à 14 images	15 €
15 images et plus	10 €

PÉRIODIQUES	
Tirage	Redevance d'utilisation par image
< à 1 000 ex.	20 €
1 000 à 5 000 ex.	25 €
5 000 à 15 000 ex.	30 €
15 000 à 40 000 ex.	40 €
> à 40 000 ex.	50 €

LIVRES, CATALOGUES D'EXPOSITION		
Tirage	Nombre d'images	Redevance d'utilisation par image
< à 1 000 ex.	1 à 4 images	25 €
	5 à 14 images	20 €
	> 15 images	15 €
1 000 à 5 000 ex.	1 à 4 images	30 €
	5 à 14 images	25 €
	> 15 images	20 €
5 001 à 10 000 ex.	1 à 4 images	35 €
	5 à 14 images	30 €
	> 15 images	25 €
> 10 000 ex.	1 à 4 images	40 €
	5 à 14 images	35 €
	> 15 images	30 €
Catalogue d'exposition reproduisant une œuvre prêtée par le musée	Gratuit	

FORMAT	
Pleine page	+ 50 %
Couverture	+ 100 %

II - ÉDITIONS PUBLICITAIRES, COMMUNICATION ET PACKAGING

Réductions	
Institutions publiques	- 50 %
Association à but non lucratif (loi 1901)	- 50 %

AFFICHE PUBLICITAIRE, POSTER, CARTE POSTALE	
Nombre d'exemplaires	Redevance d'utilisation par image
< 1 000 ex.	100 €
1 000 à 5 000 ex.	200 €
> 5 000 ex.	300 €

PAPETERIE (carte de vœux, invitation, calendrier, etc.)	
Nombre d'exemplaires	Redevance d'utilisation par image
< 1 000 ex.	70 €
1 000 à 5 000 ex.	100 €
> 5 000 ex.	130 €

PROSPECTUS COMMERCIAL	
Nombre d'exemplaires	Redevance d'utilisation par image
< 1 000 ex.	50 €
1 000 à 5 000 ex.	70 €
> 5 000 ex.	90 €

EMBALLAGE PROMOTIONNEL (sac, papier cadeau, etc.)	
Nombre d'exemplaires	Redevance d'utilisation par image
< 500 ex.	50 €
de 500 à 1 500 ex.	70 €
> à 1 500 ex.	90 €

DÉCORATION (pour locaux professionnels, commerces, lieux publics, etc.)	
Dimensions	Redevance d'utilisation par image
Jusqu'à 60 x 80 cm	100 €
Plus de 60 x 80 cm	200 €

III - EXPOSITIONS

Réductions	
Association à but non lucratif (loi 1901)	- 50 %

EXPOSITION TEMPORAIRE			
Type de produit	Redevance pour une œuvre prêtée par le musée (par image)	Redevance pour une œuvre non prêtée par le musée (par image)	
Catalogue d'exposition	Gratuit	Voir rubrique « Édition » (livres, catalogues d'exposition)	
Petit journal, livret de visite	Gratuit	20 €	
Fiche de salle	Gratuit	15 €	
Reproductions (panneau, bannière, kakémono)	Gratuit	15 €	
Reproductions grand format (éléments scénographiques)	Gratuit	< 2 x 1 m	15 €
		1 x 2 m à 5 x 3 m	50 €
		> 5 x 3 m	200 €
Support annonçant l'exposition (affiche, bannière, carton d'invitation, carte com, etc.)	Gratuit	20 €	
Site internet	Gratuit	Voir rubrique « Internet »	
Produits dérivés vendus (carte postale, jeu de cartes, puzzle, agenda, calendrier, etc.)	Gratuit	40 € par produit	
Produits pédagogiques gratuits liés à l'exposition (jeux, parcours, quizz)	Gratuit		
Produits pédagogiques payants liés à l'exposition	Gratuit	15 €	

EXPOSITION PERMANENTE	
	Redevance d'utilisation par image
Panneau d'exposition (forfait 12 mois renouvelable)	50 €

IV - AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA

Réductions	
Etablissement scolaire	- 50 %
Association à but non lucratif (loi 1901)	- 50 %
Majoration	
Droits mondiaux	+ 100 %

CINEMA, TELEVISION, FILMS D'ENTREPRISE (Cd-Rom, DVD, disque numérique, etc.)	
	Redevance d'utilisation par image
Nombre d'images	
1 à 4 images	70 €
5 à 14 images	50 €
15 images et plus	30 €
Rediffusion ou multidiffusion, replay, streaming	+ 50 %
Téléchargement payant, VOD	+ 100 %

ÉDITION ELECTRONIQUE (CD-Rom, DVD, disque numérique, etc.)			
	Redevance d'utilisation par image		
Tirage	1 à 9 images	10 à 29 images	30 images et plus
< à 1 000 ex.	50 €	45 €	40 €
1 000 à 5 000 ex.	55 €	50 €	45 €
5 001 à 25 000 ex.	60 €	55 €	50 €
> à 25 000 ex.	70 €	65 €	60 €

DIFFUSION SUR BORNE MULTIMEDIA		
Type de diffusion	Nombre d'images	Redevance d'utilisation par image
Diffusion temporaire (< 12 mois)	1 à 4 images	25 €
	5 à 14 images	20 €
	15 images et plus	15 €
Diffusion permanente (forfait de 12 mois renouvelable)	1 à 4 images	40 €
	5 à 14 images	30 €
	15 images et plus	20 €

POCHETTE DE CD-ROM, CD AUDIO, DVD		
Redevance d'utilisation par image		
Tirage	Couverture	Livret, dos de jaquette, vignette couverture
< à 1 000 ex.	50 €	25 €
1 000 à 5 000 ex.	100 €	50 €
5 001 à 25 000 ex.	150 €	75 €
> à 25 000 ex.	250 €	125 €

Conférence avec projection	
Nombre d'images	Redevance d'utilisation par image
1 à 4 images	20 €
5 à 14 images	15 €
15 images et plus	10 €
Établissements publics et associations à but non lucratif, avec obligation de citer la localisation de l'œuvre	Gratuit

V - INTERNET

Condition d'utilisation : Résolution limitée à 800 x 600 pixels à 72 dpi

Réductions	
Institution publique	- 50 %
Association à but non lucratif (loi 1901)	- 50 %

Durée de diffusion	Redevance d'utilisation par image
3 mois	35 €
6 mois	50 €
12 mois	70 €
24 mois	100 €
Au-delà (maxi 5 ans)	200 €

VI - CAS PARTICULIERS

Projets mettant particulièrement en lumière le musée de l'Île-de-France ou la Maison de Chateaubriand et leurs collections	Gratuit	
Sur demande motivée : Prise de vue, avec statif et / ou éclairage d'appoint (y compris flash).	À des fins documentaires	15 €
	À des fins professionnelles	50 €
Pénalité pour utilisation illicite d'un document	300 € par image	

III - Règlement

La facture est établie après réception du justificatif. Le paiement doit être effectué dès réception de la facture

- par chèque à l'ordre du **Trésor public**, et adressé au service Photothèque du Musée du domaine départemental de Sceaux
- par mandat administratif.

